



Certificat
Label Produit Biosourcé
N° 39/01/25/81-REC

En application des règles générales et du référentiel du Label Produit Biosourcé, la société :

Raison sociale : **GREENFAB**

Siège social : **ZA DE NOLHAC, LD CHAMP GRAND, 43350 SAINT-PAULIEN**

est autorisée à apposer la marque « Produit Biosourcé » sur le produit, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale :

VALOFLEX et VALOCONFORT

et fabriqué par l'usine de :

ZA DE NOLHAC, LD CHAMP GRAND, 43350 SAINT-PAULIEN

avec les caractéristiques certifiées ci-dessous :

Contenu biosourcé : 81%

Contenu recyclé : 81%

Filière française

Filière locale

Ce certificat atteste que ce produit a fait l'objet d'un audit sur le site de fabrication, suivant la méthode du bilan matières, telle que décrite dans la EN 16785-2 :2018 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 2 : Détermination de la teneur biosourcée à l'aide de la méthode basée sur le bilan matières », ou la méthode de détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone, telle que décrite dans la EN 16785-1 :2016 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 1 : Détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone et une analyse élémentaire ».

Ce certificat est valable jusqu'au 29 octobre 2028.

Pour le Comité de Label
Mathilde Collard



Retrouvez le label Produit Biosourcé sur LinkedIn et www.produitbiosource.eu